



## Le mot du Maire

**C**hères Jungholtzaises,  
chers Jungholtzois  
chers Administrés

Selon la tradition les mois de mars et avril sont consacrés aux débats sur les orientations budgétaires de la commune et au vote du budget annuel.

C'est dans une période contrainte et compliquée que nous avons élaboré ce budget. Nous avons décidé encore, cette année, de ne pas augmenter les taux d'imposition mais l'Etat augmentera les bases.

La hausse du coût de l'énergie, l'inflation galopante vont impacter nos dépenses.

En élus responsables, avec les services municipaux, nous avons travaillé sur l'amélioration énergétique des bâtiments et les économies de fluides. L'éclairage public étant déjà en 100 % Leds sur la commune, la seule piste encore envisageable pour ce poste de dépense serait d'augmenter d'une heure l'amplitude de l'extinction de l'éclairage la nuit.

Par ailleurs, une étude est en projet pour le remplacement du système de chauffage de la salle polyvalente devenu très énergivore.

Mais 2023 c'est aussi le constat que nous voici déjà à mi-mandat ... et le temps de faire un rapide bilan.

Ces trois dernières années ont pas mal bousculé notre fonctionnement quotidien. En effet, qui aurait pu prévoir, à l'aube de l'année 2020, la pandémie de la Covid, la guerre en Ukraine, la flambée des coûts de l'énergie, qui rendent plus que jamais urgente la transition énergétique ?

Face à cette accélération de l'histoire, au bout de la chaîne, nos institutions... et les communes ont été sollicitées, comme jamais ; il a fallu mettre en place des plans d'urgence et ajuster nos priorités. Pour ce faire nous avons également ouvert une page FaceBook, en plus du site internet. Vous pouvez la suivre afin d'avoir les dernières information quasiment en temps réel.



Nous sommes toutefois convaincus que dans cette période tourmentée, nous devons offrir un pôle de stabilité à nos habitants. Notre ambition est de rester dans la dynamique que nous avons engagée pour le bien vivre ensemble. Et ceci, même si je dois sans cesse renouveler les appels au civisme ! Il est inadmissible qu'une poignée de personnes sans scrupules perturbe autant notre vie quotidienne et oblige la municipalité à investir des sommes importantes pour la sécurité de ses concitoyens mais aussi pour la propreté du village !

Nous avons tenu nos engagements de modération fiscale, malgré la baisse des concours de l'État, la perte des recettes et les prélèvements opérés au profit d'autres municipalités jugées moins bien loties que la nôtre. Ainsi, pour la troisième année consécutive nous n'avons pas modifié les taux de la fiscalité. Toutefois afin d'endiguer le nombre de logements vacants, (28 logements ont été répertoriés) alors même que la demande de location est forte, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'assujettir les logements vacants à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale. Cette mesure fiscale possible selon les dispositions de l'article 1407bis du code général des impôts sera mise en application par les services fiscaux en 2024.

Jungholtz a résisté aux crises, c'est donc pleins d'espoir et de confiance que nous nous tournons vers la seconde moitié de ce mandat en comptant sur votre soutien pour que notre commune continue à être un lieu de sérénité.

Jungholtz bouge, et je sais que les associations se remettent petit à petit en marche, il n'y a qu'à voir le calendrier des festivités à venir, signes de vitalité qui apportent une note positive pour 2023.

Je vous souhaite un bon printemps et un bel été en douceur.

Profitez de ce temps pour apprécier la beauté de nos paysages, le réconfort de moments conviviaux, la joie de se retrouver et de partager, le bonheur de découvrir.

Avec toute ma considération.

Guy HABECKER,  
Votre Maire ■

## Décès de François MEYER

Jungholtz est en deuil, notre village vient de perdre l'un des siens, l'un des acteurs à qui elle doit beaucoup.

C'est avec beaucoup de peine que le Maire que je suis a appris le décès de son prédécesseur, François Meyer, Conseiller Municipal de notre Commune de 2001 à 2003 puis Maire de 2003 à 2014.

Je me souviens, lorsque nouvellement Maire, il m'a remis les clés de la mairie et les derniers dossiers en cours, tout en m'accompagnant de tous ses vœux dans l'exercice de mes nouvelles fonctions. Nous n'étions pas toujours en adéquation sur le plan politique mais amis dans la vie, toujours respectueux des opinions de l'autre.

Pour cette raison et bien d'autres, j'ai beaucoup d'estime pour l' élu qu'il fut et d'amitié pour l'homme que j'ai côtoyé.

Aussi, c'est un hommage à la fois chaleureux et solennel à celui qui fut notre Maire durant de longues années.

François a œuvré pour que Jungholtz reste cet écrin de verdure que nous connaissons et que nous apprécions tant. Il a mis toute son énergie pour que la commune puisse disposer d'une eau de qualité et de quantité suffisante en ouvrant la 'source 5'.

Tout en préservant l'âme de notre village, il a voulu répondre aux attentes des habitants et faire en

sorte que la commune soit attractive pour ceux qui projetteraient de s'y installer.

Ainsi, nous lui devons l'actuelle épicerie-dépôt de pain & agence postale communale.

En qualité d'ancien professeur de français, il s'est démené pour que notre village garde ses classes et son école ; il a été l'initiateur de notre RPI actuel et du rapprochement avec la commune de Wuenheim pour que les enfants de notre village puissent profiter des services du périscolaire.

Il s'est employé, avec le conseil de fabrique, au réaménagement du parvis et du parking de notre basilique qui fut un chantier considérable.

Il a su conduire et réaliser tous ces projets avec beaucoup de détermination et d'énergie.

Il a excellé dans sa capacité à réunir les financements indispensables de manière à préserver les ressources de la commune. Les résultats sont là probants, témoignant d'une gestion efficace au service de la collectivité et de ses habitants.

Je m'inspirerai donc de ces réalisations et des conditions dans lesquelles tous ces projets ont été réalisés.

Je voudrais aussi rappeler qu'un élu ne peut représenter les siens que dans la

mesure où il est en parfaite harmonie avec ses concitoyens. Enfant du pays, François MEYER, était disponible et en empathie avec les habitants de notre village.

A cet égard, nous regrettons aussi l'homme qu'il fut ; avec lui, disparaît une personnalité dotée de très grandes qualités humaines, généreuse, respectueuse des autres et attentive à eux, un Maire juste, disponible, discret, soucieux de servir sa commune avec conviction, droiture et rigueur, comme l'avait fait son papa, Jules Meyer, Maire de Jungholtz, de 1971 à 1984.

Nous entourons toute sa famille de notre douloureuse sympathie et nous partageons avec Brigitte, son épouse, Frédéric et Sophie ses enfants, Marine, Chloé, Violette, Noémie et Anna ses petits-enfants, ses frères et toute sa famille, leur chagrin et leur tristesse.

Nous vous prions d'accepter l'expression de notre gratitude pour les services rendus par François à toute la communauté.

François Meyer, vous avez bien servi notre commune. Celle-ci vous sera éternellement reconnaissante de ce que vous avez fait. Nous nous efforcerons de poursuivre la tâche avec la même volonté et la même détermination.

Guy HABECKER ■

deviennent

**amaelles.org**

03 89 32 78 78

20 rue du Mal de Latre de Tassigny  
68360 SOULTZ

Bien dans sa tête, Bien dans ses Baskets

33 activités près de chez vous

amaelles.org animations

RAPPEL = au nom de la nidification, de la bio-diversité, ...

15 mars au 31 juillet  
je ne touche pas à ma haie



## RECENSEMENT MILITAIRE

### Qui ?

- ▶ Tous les français, filles et garçons âgés de 16 ans.

### Où ?

- ▶ A la mairie

### Pourquoi ?

- ▶ Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

## POTEAUX INCENDIE

La première tranche des travaux de maintenance, déplacement et rajout des "poteaux incendie" est à présent achevée.



31/03/2023

Une importante fuite d'eau située rue de la Chapelle a engendré quelques perturbations .... Photos et vidéo sur la page Facebook de la Commune.



## Monsieur le Maire a rencontré ...

La délégation des Gens du Voyage et leur aumônier, le Père Emmanuel LANGARD-ROYAL, afin de définir les modalités d'accueil de leur pèlerinage annuel à Thierenbach.

Les dates retenues pour le pèlerinage sont du 7 au 15 mai.



## Quand les enfants découvrent le rôle des élus et des services municipaux



Dans le cadre des apprentissages en instruction civique, les élèves de CE1 étudient les symboles de la République. Pour rendre plus concrète la découverte de ces symboles, leur institutrice Mme OTT, a proposé de rencontrer directement Monsieur le Maire.

Objectif ? Expliquer aux écoliers sa mission et son rôle au sein de la commune.

A tour de rôle, chaque élève a posé sa question à Monsieur le Maire. Les questions posées par les enfants ont été nombreuses sur le rôle du conseil municipal, les élections municipales, le personnel communal... des questions très pertinentes auxquelles M. le Maire a bien répondu...

Après l'explication relative au port de l'écharpe tricolore (sur l'épaule droite, bleu vers le col pour les maires et les adjoints, alors que c'est le rouge vers le col pour les parlementaires). M. le Maire a demandé à la classe quelle était la différence entre l'écharpe tricolore du Maire et l'écharpe tricolore de son adjointe présente à ses côtés. Il faut dire qu'ils sont très observateurs ces jeunes, les réponses justes ont immédiatement fusé ...

Puis toute la classe est allée visiter le bureau du Maire, le secrétariat et la salle du conseil municipal où se déroulent les réunions mais aussi les mariages et autres événements marquant la vie du village ; la secrétaire a même ouvert le coffre fort pour leur montrer les différents registres des naissances, mariages et décès ...

Pour ces jeunes, cette démarche est un premier contact avec leur vie future de citoyen et ils n'ont pas manqué de faire part de quelques souhaits les concernant pour leur école, comme un marquage dans la cour pour leur permettre des activités sportives, mais aussi pour leur village.

Certains ont clairement affiché le désir d'accéder un jour à la fonction de maire ; la relève est assurée pour les prochaines élections municipales ☺.





Trois lettres **DAE** [défibrillateurs automatisés externes] et une croix verte sur un boîtier... Voilà sur quoi repose l'accès aux défibrillateurs.

Quand on est témoin d'un malaise cardiaque, les premières minutes sont capitales dans la survie de la victime ... il est donc primordial de ne pas perdre de temps et **immédiatement** initier la "chaîne de survie" formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.

#### Chaîne de survie



1. **Alerter les secours - SAMU N°15 ou 112 ou Pompier N° 18**  
Votre interlocuteur pourra déclencher l'intervention des secours.
2. Puis trouver quelqu'un en mesure de **chercher un DAE** pendant que vous restez proche de la victime pour **commencer le massage cardiaque !**
3. Suivre les instructions du DAE
4. Victime prise en charge par les secours.

**Localisations des DAE à Jungholtz**  
accessibles 7j/7 - 24h/24

- **Mairie** - 17 rue de Rimbach - sur le mur, sous l'auvent, de l'ancienne entrée
- **Caserne des Pompiers** - 10 rue de l'usine
- **Salle polyvalente** - rue Henri Latscha - sur la façade à droite de la porte d'entrée
- **Basilique de Thierenbach** - sous le porche vers l'entrée du Presbytère
- **Centre médical Sainte-Anne**  
1 Place Sainte Anne - près de l'entrée



### Quel est le rôle du budget pour la commune ?

Il permet de prévoir l'ensemble des dépenses et des recettes de la commune au cours de l'année, de définir la politique fiscale (fixation des taux), et de déterminer les principaux investissements.

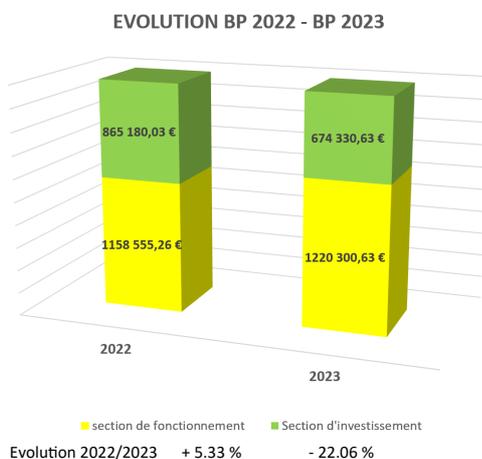
#### Budget de l'année 2023

Le budget primitif a été approuvé lors du conseil municipal du 3 avril 2023, véritable feuille de route concernant les projets et actions qui seront menés cette année.

Les principes directeurs du budget 2023 :

- ✓ Stabilité des impôts locaux.
- ✓ Préservation de la capacité d'autofinancement de la commune.
- ✓ Amélioration durable du patrimoine communal et des services aux habitants par les investissements.
- ✓ Optimisation des ressources de la commune par la recherche de financement extérieur et de solutions innovantes.

dans un contexte toujours plus contraint et fort en aléas sanitaires et économiques.



En 2023, de nouveaux projets seront mis en œuvre pour améliorer les infrastructures nécessaires à votre vie quotidienne.

Le budget se compose comme suit :

➤ **Section de fonctionnement**  
à **1 220 300,63 €**

Les dépenses de fonctionnement concernent la gestion courante des services de la commune : services mis à disposition des habitants, achat de matériel, entretien des bâtiments, charges des personnels...

Ces dépenses sont équilibrées par les

recettes de fonctionnement qui proviennent de l'impôt et des taxes diverses, de l'attribution de compensation, des dotations versées par l'État, des subventions ...

➤ **Section d'investissement**  
à **964 746,34 €**

Il s'agit de la part du budget consacrée aux grandes opérations qui seront réalisées dans l'année et des travaux budgétés en 2022 qui restent à réaliser pour un montant de 128 675,56 €.

En 2023, 728 467,52 € seront dédiés à la concrétisation des projets municipaux dont 215 318 € pour la réhabilitation de la friche Poste, 287 708 € pour les travaux de la rue des Cigognes et extrémité de la rue des Tuiles et 30 000 € pour la mise en sécurité de la traversée de l'agglomération.

#### Maintien du taux d'imposition en 2023

C'est l'un des engagements de la municipalité pour ce budget 2023 : les taux d'imposition restent donc inchangés. Le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté à compter de 2023, mais cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaire, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et sur délibération les logements vacants depuis plus de deux ans.

	Taux 2022	Taux approuvés 2023
Taxe Foncière bâti	27.89 %	27.89 %
Taxe Foncière non bâti	46.44 %	46.44 %
Taxe Habitation	11.35 %	11.35 %

#### Dépenses de fonctionnement maîtrisées

La gestion budgétaire nécessite un suivi rigoureux des dépenses de fonctionnement, sans pour autant diminuer le niveau de services rendus aux habitants. De nombreux secteurs économiques sont particulièrement touchés par des pénuries d'approvisionnement qui engendrent un renchérissement important des coûts.

C'est donc dans un contexte de flambée des coûts qu'il a fallu construire le budget 2023.

Ce budget primitif prévoit effectivement une hausse de 35 000 € par rapport à 2022 (soit + 6.41%) en tenant simplement compte de la tendance inflationniste.

La masse salariale, qui représente 33 % des dépenses de fonctionnement devrait connaître la même augmentation (prévision de + 4.42%) à effectifs constants.

## Evolution des dotations et de la fiscalité

La fiscalité (produit des taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties) ainsi que les dotations de l'État (533.647,00 €) représentent 87% des recettes réelles de

fonctionnement de la collectivité. Puisque les taux d'imposition restent inchangés (conformément aux engagements pris par la municipalité) l'augmentation de la fiscalité est limitée à l'incidence de la revalorisation des bases.

Quant aux dotations de l'État, elles ont bien diminuées depuis



## Nouvelle obligation déclarative

**En 2023, l'ensemble des propriétaires sont soumis à une nouvelle obligation déclarative.** Celle-ci a pour but d'identifier les habitations qui demeurent taxables. Les propriétaires de résidences secondaires et de biens en location doivent en effet toujours s'acquitter de la taxe d'habitation. Au plan national, cette nouvelle déclaration concerne **34 millions de propriétaires pour 73 millions de biens.**

Si vous êtes propriétaire d'un bien immobilier à usage d'habitation, il vous faut remplir **avant le 30 juin 2023** une nouvelle déclaration. Celle-ci se fait directement sur le site des impôts : [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr)

Dans le cas où vous êtes un **particulier** il faut d'abord vous connecter à "votre espace particulier", puis cliquer sur "biens immobiliers". Vous pourrez ensuite remplir la déclaration en cliquant sur "déclaration d'occupation".

Dans le cas où vous êtes un **professionnel**, il faut se rendre en premier lieu dans la rubrique "Démarches". Vous devrez ensuite cliquer sur "**Gérer mes biens immobiliers**".

## Chaque bien doit être renseigné

Cette déclaration est à réaliser avant le 30 juin 2023. **Elle peut être faite dès maintenant.** Pour faciliter la démarche, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées. Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

Les propriétaires doivent, pour chacun de leurs logements, **indiquer à quel titre ils les occupent.** S'ils n'occupent pas eux-mêmes le bien, ils doivent indiquer l'identité des occupants et la période d'occupation. ■





Moins de travail pour l'équipe technique

durant la période hivernale ?  
Que nenni !

C'est dans les combles de la mairie/école que les agents du service technique ont eu à intervenir pour un énorme coup de nettoyage, on pourrait presque dire du sol au plafond ... Bien équipés, avec des tenues de cosmonautes, ils ont procédé au nettoyage des fientes de pigeons, à l'enlèvement des encombrants, et au rangement du matériel à conserver.



Un travail impératif avant de pouvoir procéder aux travaux de rénovation énergétique du bâtiment.



### La façade du bâtiment Mairie/Ecole fait peau neuve !

La mairie est cernée par les échafaudages ; en effet elle va prendre un coup de jeune.

un montant de 14 181.60 TTC € avec également la pose de rives sur les faitières.

Le temps ayant fait son œuvre, le bâtiment présentait de nombreux signes de vieillissement, il a donc été décidé par la municipalité de lui redonner son éclat d'origine ; la façade avait besoin d'un coup de neuf. Mais c'est surtout le danger imminent de chutes de pierres provenant des corniches devenues très friables qui a incité le conseil municipal à ne pas tergiverser et à lancer les travaux au plus vite.

L'entreprise va rénover les corniches, mais pas que... en effet une fois l'échafaudage installé il a été possible d'aller voir de plus près l'état des lieux et là, c'est surprise sur surprise ....



Des fissures, des corniches encore bien plus fragiles que ce que l'on pouvait imaginer, vue d'en bas ... ce qui inévitablement va engendrer un complément de travaux indispensables au niveau de la toiture pour



Crédit Photos : Florent ISSLER



Les travaux de ravalement avancent bien, et déjà, ça se voit à travers les échafaudages.

La rénovation permettra d'avoir un bâtiment public à nouveau en bon état.

# Carnaval ...

Clap de fin pour le carnaval : l'édition 2023 a tenu toutes ses promesses, l'ambiance était à la fête avec des chars de plus en plus grands, de plus en plus hauts ... et c'est dans une ambiance festive et bon enfant que les carnavaliers ont déambulé dans les rues du village.

Au programme, musique, danses, rencontres improbables et costumes incroyables !

Le rendez-vous avait été donné à 14h, mais les premiers chars étaient présents à l'entrée du village dès 10h30, il faut dire que certains viennent de loin ... C'est majoritairement bon enfant, les gens jouent le jeu du déguisement, inventent, tentent chaque année de trouver de nouvelles idées farfelues pour s'amuser le plus follement possible.

On le sait le carnaval est là pour détruire les règles, les normes imposées. C'est un moment d'émulation collective où presque tout est permis. A condition bien entendu de ne pas endommager volontairement les biens d'autrui !

Retour en image sur cet après-midi festif.





# LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale de Jungholtz est l'une des plus anciennes du secteur, les médiathèques de Guebwiller et de Soultz sont plus récentes.

Créée en mars 1984 à l'initiative de Hélène Broquet, alors conseillère municipale, avec l'aide de Marie-Antoinette Kihl et le soutien actif de l'équipe municipale du Maire, Pierre Grimm, elle fêtera donc ses 40 ans d'existence en mars 2024.

Hélène Broquet et Michèle Brucker, nos bibliothécaires bénévoles, souhaitent organiser un événement pour marquer ce 40<sup>ème</sup> anniversaire. Un événement festif avec en prime une exposition de photos, mais pas n'importe quelles photos ! ... il s'agirait des photos de classe.

Vous savez, ce phénomène touchant le domaine scolaire apparu autour des années 1860 avec la démocratisation de la pratique de la photographie qui consiste à exécuter une photo de groupe des élèves fréquentant une classe donnée chaque année et de leur proposer ce cliché comme souvenir. Des photos probablement enfouies dans vos greniers ou de vieux albums de familles.

*L'âge d'or de la photo de classe se situe entre 1950 & 1980 avec la généralisation de la photo couleur, période où elle devient une quasi institution.*

**Aussi nous sollicitons tous les habitants de Jungholtz pour nous aider à préparer cette exposition.**

**Pour ce faire, il suffit de venir en mairie avec vos photos de classe pour les scanner. Le fond documentaire ainsi constitué nous servira de base pour la préparation de l'exposition.**

La Bibliothèque municipale de Jungholtz (au 1<sup>er</sup> étage de la Mairie) est actuellement ouverte au public les vendredis après-midi de 15h à 18h. Elle est fermée en périodes de congés scolaires.

Les vendredis de 16h à 17h30, une animation est proposée aux jeunes intéressés par l'expression théâtrale et par l'improvisation orale et gestuelle (pour la modique somme de 5 € / an pour toute la fratrie).

Ils sont actuellement 14 jeunes à préparer un spectacle qu'ils présenteront à leurs parents et amis.

Le lundi après-midi c'est Michèle Brucker, ancienne institutrice, qui se déplace à l'école maternelle avec des albums pour un atelier de présentation et de prêt avec les plus petits.

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

Par ailleurs, une réflexion est en cours pour redynamiser la fréquentation de la bibliothèque par les adultes et leur montrer que la bibliothèque n'est pas

un simple placard à livres mais un lieu accueillant pour les échanges autour de la lecture.

Hélène et Michèle sont à votre écoute, n'hésitez pas à leur communiquer vos souhaits, que ce soit en choix de lectures ou en projet d'animation d'un atelier sur un sujet précis. En plus de l'offre déjà conséquente dans les locaux, de nombreux livres peuvent être demandés en prêt auprès de la Bibliothèque d'Alsace, à laquelle la Bibliothèque de Jungholtz est rattachée.

Tout est envisageable, soirée lecture, rencontres men-suelles entre lecteurs, pour partager leurs impressions sur le dernier livre lu, soirée avec des écrivains régionaux...

Le but étant que des adultes retrouvent le chemin de la bibliothèque pour y faire un "brin de causette" et partager un bon moment dans un lieu convivial ...

Nous attendons vos suggestions et votre participation pour nous aider à dynamiser ce lieu.

Avis aux amateurs !



## Carnaval à l'école

Le carnaval de l'école a enchanté les élèves fréquentant les classes de Jungholtz et Wuenheim.

A Jungholtz, le défilé est parti du Prés du Vallon jusqu'à l'école.

Le carnaval est toujours un grand moment dans la vie de l'école. Les enfants sont ravis de pouvoir se métamorphoser en leurs héros ou héroïnes préférés ou de se montrer dans leurs déguisements préparés pour certains avec beaucoup d'imagination et de soin avec le souci du détail.

Les élèves ont partagé un moment convivial dans une ambiance joyeuse et colorée qui a enchanté tout le monde.



**STOP AUX INCIVILITÉS !**

**DÉPÔT SAUVAGE :  
C'EST VOUS QUI  
PAIEREZ LA NOTE ?**

Dans l'espace public, vous risquez jusqu'à  
1500 € d'amendes et la confiscation du véhicule  
(montant maximal encouru, code pénal article R.635-8)

**LA PROPRETÉ,  
C'EST L'AFFAIRE DE TOUS !**

**CHERCHEZ  
BIEN...  
la poubelle n'est  
pas si loin**



**Ne déraillez pas avec la sécurité**



## Un nouveau projet du groupe citoyen À compter du 23 mars 2023 !

En association avec la commune de Jungholtz,  
Le Forum du Local et le Café du Ballon

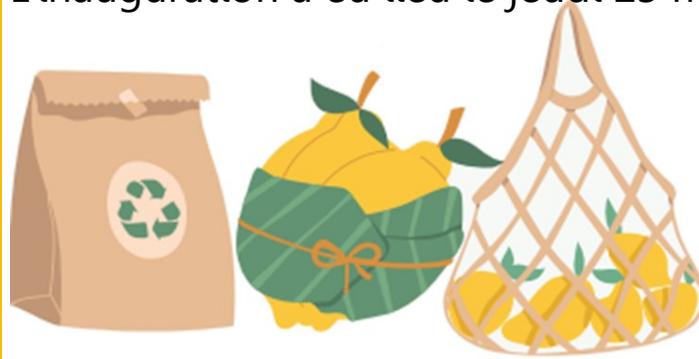
Commune de  
**Jungholtz**



### Les Paniers du Forum du Local

Passez commande sur [leforumdulocal.fr](http://leforumdulocal.fr)  
et récupérez votre commande, le jeudi soir,  
entre 16h et 19h30 (ou le lendemain),  
au Café du Ballon.

L'inauguration a eu lieu le jeudi 23 mars.



**Aucun engagement • Livraison gratuite • Produits locaux**

**Pour accéder au Forum du local,  
scannez ce QR Code**



La commune a acquis un chalet en bois qu'elle met à disposition, à titre gracieux, du Forum du Local qui assure la distribution des paniers de légumes et produits locaux.

Ce chalet se trouve dans le jardin d'été du café du ballon. Il permet d'entreposer les paniers que les habitants de la commune peuvent récupérer le jeudi soir au Café du Ballon de 16h à 19h30.



Crédits photos : Daniel DIEBOLD



# Chasse aux œufs

Les enfants de Jungholtz et environs ont vécu un beau moment en participant avec un enthousiasme débordant, à une chasse aux œufs de Pâques, organisée par la municipalité via l'AGSPJ.

Le soleil était au rendez-vous pour cette traditionnelle chasse aux œufs qui s'est déroulée dans le Parc en ce dimanche de Pâques. Pour cette nouvelle édition de la chasse aux œufs, près de 25 enfants ont participé à cette animation sous le regard bienveillant des parents. Chaque enfant de trouver les œufs en chocolat à son rythme. Personne n'est reparti bredouille.

Dès leur arrivée, les enfants se sont précipités à la recherche des précieux œufs en chocolat. Avec l'aide et les encouragements des animateurs, ils ont arpenté l'espace de long en large, à la recherche des délicieuses surprises cachées un peu partout par les conseillers municipaux.

Merci à tous les participants !



Photos : Aurélia ROCHETTE & Amanine HUMMEL

## Qi Gong

Un nouveau cours de Qi Gong à Jungholtz !

Pratique ancestrale de santé chinoise, accessible à tous, permettant de développer la vitalité du corps et l'apaisement de l'esprit.

Moyens utilisés : mouvements, respirations, marches, postures...

**La 1<sup>ère</sup> séance est offerte**

Cours tous les mercredis de 9h30 à 11h à la salle polyvalente du 8 mars 2023 au 5 juillet 2023 (hors vacances scolaires d'avril).

Information et inscription obligatoire pour y participer auprès de Eric BEY

06.19.77.51.52

contact@garouda-formation.fr

**RAPPEL**

**Caritas recherche des familles pour accueillir un enfant cet été**

Faute de moyens, de nombreuses familles ne peuvent pas partir en vacances. Caritas Alsace propose aux enfants de familles qu'elle accompagne tout au long de l'année de partir quelques jours dans des familles de vacances bénévoles. Pour ces familles volontaires, pas besoin de prévoir un programme extraordinaire : le seul fait de changer d'air quelques jours permet aux enfants de rompre avec leur quotidien.

**Alors, si vous êtes disponibles entre le 10 et le 24 juillet, ou entre le 24 juillet et le 4 août, accueillez un enfant chez vous pour les vacances !** Pour plus d'informations, contactez Caritas avant le 15 avril au 06 25 22 34 49 ou par mail

[afv@federationcaritasalsace.org](mailto:afv@federationcaritasalsace.org) – infos

sur [caritas-alsace.org](http://caritas-alsace.org) et sur Facebook : « AFV Caritas ».

**ET SI ON ACCUEILLAIT**



Devenez famille de vacances !



**ENSEMBLE. CONSTRUIRE UN MONDE JUSTE ET FRATERNEL**

Contact :  
afv@federationcaritasalsace.org  
06 25 22 34 49 (lun-ven)  
06 23 08 75 75 (samedi)  
[caritas-alsace.org](http://caritas-alsace.org)

# État Civil

# Dates à noter

## Grands Anniversaires (70 ans et plus)

Mois	Nom	Prénom	Date de naissance	
Avril	ADAM née CHRISTMANN	Marie Odile	29/04/1943	
	ANSEL	Eugène	11/04/1938	
	BALDINGER	Robert	27/04/1943	
	BALDINGER née KLEIN	Mireille	01/04/1952	
	BALDINGER née MURE	Monique	06/04/1940	
	BOLTZ née HEYER	Lucie	25/04/1938	
	BRUCKER	Antoine	27/04/1942	
	HEINRICH née MUNCH	Francine	07/04/1946	
	HUG	Gilbert	21/04/1942	
	KAUFFMANN née LENDER	Emilienne	15/04/1938	
	KIHL	Roland	04/04/1944	
	KURST	Gérard	25/04/1947	
	LACOTE née BURGER	Violette	09/04/1947	
	MANZONI	Anne Marie	02/04/1952	
	MARQUES DASILVA	Emilia	07/04/1947	
WEHRLÉN née BERBETH	Marie-Hélène	17/04/1946		
Mai	BURGER née SEILLER	Bernadette	23/05/1950	
	CHRISTMANN née NEHR	Marie	07/05/1944	
	DE OLIVEIRA	Abilio	12/05/1935	
	HARTMANN née BAUER	Andrée	08/05/1943	
	LACOTE	Etienne	19/05/1949	
	LAUCHER née HEINRICH	Marie Rose	23/05/1949	
	POGGI née MEYER	Jeanne	05/05/1924	
	ROESCH	Jean-Marie	15/05/1949	
	WAGNER	Gilbert	30/05/1951	
	WELKER	Jean-Pierre	03/05/1952	
	Juin	BADER	Henri	04/06/1950
		BALDINGER	Jean Paul	22/06/1947
		BALDINGER	Jean-Pierre	29/06/1951
		BLUEM	Pierre	16/06/1941
		BRUCKER née BRACH	Marie	11/06/1944
CRASSOUS		Josiane	06/06/1950	
ELSAESSER		Jean	16/06/1942	
GIARDINO née POGGI		Marie	25/06/1948	
HESSE		Gérard	21/06/1935	
SCHLURAFF née SCHOLLER		Marie-Françoise	16/06/1951	
WEHRLÉN		Jean-Pierre	18/06/1947	
ZIEGLER née LAMBERT		Marcelle	25/06/1935	

## Les naissances ...

*Me voilà!*

**Adrien**, né le 20/01/2023 - Fils de Christine LAUGEL et de Benoît STARCK

**Amélie**, née le 27/01/2023 - Fille de Mylène VASQUEZ et de Marco ALBERTO VIITA

Toutes nos félicitations aux heureux parents

## Les mariages & Pacs

Carole MEHL & Mathias WOCHER

## Les décès

**FALLECKER Andrée** née BAUDOIN - décédée le 21 janvier 2023 à 92 ans  
**MEYER François** - décédé le 2 février 2023 à 78 ans  
**ZIRNHELD Marie-Louise** née GRIESMAR - décédée le 12 mars 2023 à 93 ans

Si vous constatez un oubli ou que vous ne souhaitez pas qu'une information relative à un événement d'état civil apparaisse dans le bulletin municipal, n'hésitez pas à le signaler, de préférence par mail.

À compter du 3 avril	Sécurité routière - test d'une double écluse sur la départementale à l'entrée/sortie du village en direction de Rimbach
21 Avril	Réunion publique à 19h Sécurité routière Salle polyvalente
1 <sup>er</sup> Mai	Fête du Travail
7 au 15 Mai	Pèlerinage des Gens du Voyage Thierenbach
8 Mai	Fête de la Victoire - 1945
19-20 Mai à 20h 21 Mai à 15h30	QUENDOR présente Haut Royaume, la guerre des clans
27 Mai	La nature à l'honneur Séance d'observation des animaux de la basse-cour - école primaire Organisée par l'association des aviculteurs
10 Juin	Concert Chris CLAD & Gilles LANDINI Salle polyvalente
11 Juin	Fête champêtre à l'étang de Thierenbach Organisée par l'association des aviculteurs
16 & 17 Juin	Spectacle GMJ [Gymnastique Moderne de Jungholtz] - à l'espace Grün de Cernay
1er Juillet	Concert "Ondes Martenot, Cristal Baschet & Orgue" - Thierenbah 20h30 dans le cadre du 100 <sup>ème</sup> Anniversaire de la construction de l'orgue.
30 Juillet	Marché aux Puces
23 Sept.	Journée Citoyenne



Une réunion publique se tiendra à la salle polyvalente le **vendredi 21 avril 2023 à 19h** en présence de M.

Romuald BERNARD de l'agence Cocyclique pour présenter les résultats de l'étude de sécurité et les solutions envisagées pour sécuriser la traversée du village.

Il est impératif d'encourager des comportements plus vertueux en terme sur la route pour la sécurité de tous.

### MAIRIE HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi	9h à 12h	17h à 18h
Mardi	9h à 12h	-
Jeudi	-	14h à 16h

Permanence des élus  
**lundi de 18 à 20h**  
ou  
sur rendez-vous  
Téléphone 03 89 62 22 11  
@ mairie.jungholtz@wanadoo.fr

### Accès au site internet de la Mairie



SCANNE MOI